



GOUVERNEMENT WALLON

LE VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE  
DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTÉRIEUR, DE LA RECHERCHE,  
DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE, DE L'AGRICULTURE, DE L'IFAPME  
ET DES CENTRES DE COMPÉTENCE

Personne de contact :  
Sylvie VAN ACHTER  
Conseillère Cellule Agriculture, Chasse et Pêche  
Sylvie.vanachter@gov.wallonie.be  
+32 (0)81 321.837

V.Réf. :

Votre courrier du

N.Réf. :

8 décembre 2022

WB/Chef Cab A/PP/SVA/ASM/42415/18936

Annexes :

Courrier entrant : .....
Reçu le - 2 JAN. 2023
Destinataire : .....
Copie 1 <input type="checkbox"/> EG <input type="checkbox"/> 2022

Namur, le

**Collège des Producteurs**  
**Monsieur Emmanuel GROSJEAN**  
**Coordinateur**  
Avenu Comte de Smet de Nayer, 14  
boite3  
B-5000 Namur

**Objet : Envoi de l'avis du Collège des Producteurs : Système dérogatoire pour la gestion des corvidés**

Monsieur le Coordinateur,

Votre courrier du 8 décembre dernier relatif à la création d'un système dérogatoire pour la gestion des corvidés pour les agriculteurs, moyennant certaines conditions, m'a bien été transmis et a retenu toute mon attention.

Soyez certain que je prends très au sérieux les différentes problématiques liées à l'agriculture. En ce moment, j'étudie avec l'aide de mon cabinet et de l'Administration une révision globale de la chasse que je présenterai au Gouvernement prochainement. La problématique que vous soulevez en fait partie. Je ne manquerai pas de prendre en considération vos propositions pertinentes qui ouvrent d'autres perspectives à l'analyse que nous réalisons actuellement.

Je vous remercie non seulement de vous intéresser à cette question mais également d'avoir planché sur des solutions constructives et concrètes.

D'autre part, nous essayons aussi de sensibiliser ma collègue ayant la conservation de la Nature dans ses attributions, à ce problème récurrent.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Coordinateur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Willy BORSUS